

Mairie
Le Village
26160 ROCHEFORT EN
VALDAINE

Tél : 04.75.53.83.12
Fax : 04.75.53.83.12
mairie@rochefort-en-valdaine.com

Site Officiel
www.rochefort-en-valdaine.com



GUIDE PRATIQUE

*De
ROCHEFORT
en
VALDAINE*



Une équipe Municipale A votre écoute

Le Maire
Danielle GRANIER

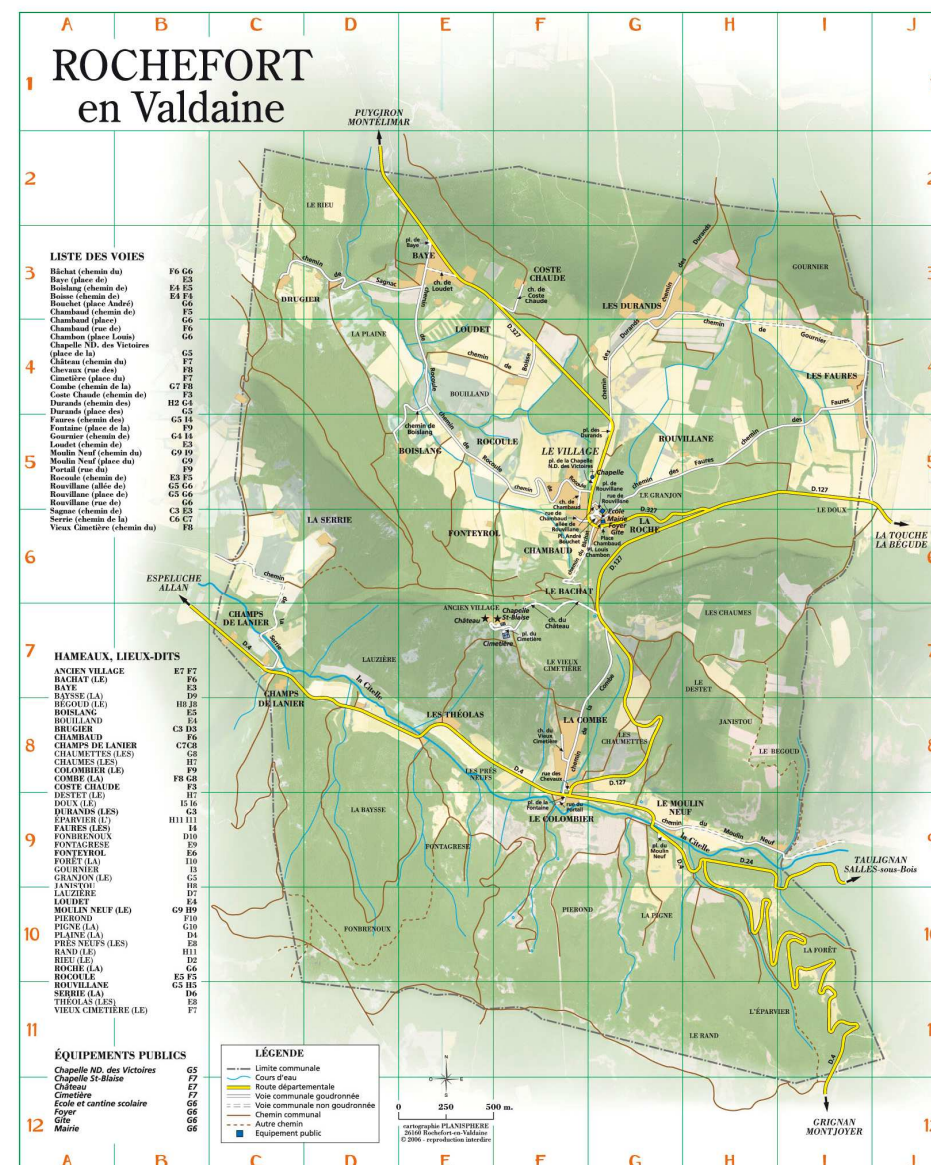
Les Adjoints
Joël LOCHE

Christel FALCONE
Vincent VANDEWEEGHE

Les Conseillers Municipaux,
Giselle ARFI
Jean Marie BOTEY
Denis HILAIRE
Joël JACQUIER
Patrice ROLLAND



Carte de la Commune



Les Nouvelles Technologies Réglementations

Rochefort en Valdaine exprime la volonté de développer les nouvelles Technologies d'Information et de Communication, notamment au niveau de la mairie et des établissements scolaires. Chaque école est dotée de matériel informatique et d'un accès à Internet.

Site OFFICIEL du Village www.rochefort-en-valdaine.com

Ce site, développé par la mairie, contient nombre de renseignements sur la vie de la commune. Son objectif est de vous permettre de disposer d'informations sur la commune sans avoir à vous déplacer.

Nous vous invitons à le visiter

Vous pouvez aussi recevoir les informations municipales et associatives sur simple demande,

Il vous suffit de nous adresser votre adresse Internet par mail à
christel.falcone@orange.fr

RAPPEL : Réglementations

ARRETE PREFECTORAL N°1859 en date du 2 mai 1996 relatif aux nuisances sonores

BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables et samedis de 7h à 20 h.

INCINERATION DES VEGETAUX

Vous pouvez incinérer tous types de végétaux à l'intérieur ou à moins de 200 m des espaces sensibles, en journée sans vent ou inférieur à 40 km/h (forêt, maquis, ...) INTERDICTION les mois de juillet et août. Sur déclaration en février et mars.

ANIMAUX

Tout possesseur d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

BRUITS

Les occupants des locaux d'habitation sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par la pratique de jeux non adaptés aux locaux, par des fêtes privées, des travaux de réparation

Le Mot du Maire

Rochefortoise, Rochefortois,

Je me réjouis que vous ayez choisi de vous installer à Rochefort en Valdaine et afin de mieux connaître votre village et de faciliter vos démarches, j'ai le plaisir de vous transmettre ce livret. Cette brochure a pour but de vous faire mieux connaître notre commune et de vous aider dans vos démarches.

Vous y trouverez des renseignements sur les infrastructures communales et intercommunales (Montélimar- Sésame) ainsi que sur les activités culturelles et sportives que vous pourrez y pratiquer.

L'ensemble des élus et le personnel de la mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions et pour que votre installation se déroule dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite la bienvenue

*Danielle GRANIER,
Maire de Rochefort en Valdaine*



Un peu d'Histoire

Rochefort en Valdaine est une petite commune rurale de la Drôme. L'origine de son nom très ancienne, est rattachée d'une part au château établi au XI^e siècle, et d'autre part à son implantation sur la marche sud de la Valdaine, vaste plaine traversée par les cours d'eau du Roubion et du Jabron. La première mention connue du nom de Rochefort remonte à 1355 : Rochafort in Vaudania.

Le village se caractérise par une population de 350 habitants, un habitat regroupé en plusieurs hameaux : Les Chambauds ; Le Colombier ; Les Durands ; Les Faures ; Loudet ; Boislang. Le territoire de Rochefort se divise en deux vallées au relief assez tourmenté.

Schématiquement on peut représenter la commune par un W. Le sommet central porte le château, véritable point de ralliement du village. Et c'est du haut du donjon que l'on a la meilleure vision des terres et des hameaux.

L'établissement de la fortification a vu le jour à la fin de l'époque carolingienne. Les voies de communication moyenâgeuses, redécouvertes aujourd'hui, forment sur les crêtes des sentiers de randonnées et de VTT, au parcours végétal et vallonné. Rejoindre les vieux villages alentours, c'est faire un voyage à travers le temps et l'espace.



Intercommunalité Montélimar - Sésame

Petite Enfance

Le Service Petite Enfance de la Communauté de commune de Montélimar-Sésame propose l'accueil d'enfants de deux mois et demi à trois ans révolus. Les crèches collectives permettent un accueil régulier de votre enfant (selon les structures). Ils sont pris en charge de 7h30 à 18h 30 dans des locaux adaptés. Un personnel qualifié participe à l'éveil, à la socialisation et accompagne la prise d'autonomie de votre enfant.

Service de la petite enfance de Montélimar

Rue Adhémar 26200 Montélimar - Tél. : 04.75. 92. 22. 51

service.petite-enfance@montelimar-sesame.com

Crèches et Halte-garderie

216 places pour 9 structures. Pour un accueil régulier (de 10 semaines à 6 ans) ou occasionnel (jusqu'à 6 ans) de votre enfant.

Cette formule souple permet aux parents de se libérer et à l'enfant de se socialiser avant son entrée à l'école maternelle. Pour assurer une régularité, des contrats de réservation sont proposés.



Relais Assistantes Maternelles

Interface entre les familles et les assistantes maternelles : c'est un point d'information et un lieu de rencontre. Tél : 04.75. 92. 32. 63

Centres de Loisirs

Les accueils de loisirs accueillent les enfants les mercredis et durant les petites et les grandes vacances. Centres de loisirs – Tél : 04.75.00.26.58



Intercommunalité Montélimar - Sésame

Assainissement collectif, non collectif, SPANC

Montélimar-Sésame est en charge de l'assainissement collectif : gestion des réseaux et stations d'épuration. Pour tout sujet (question ou problème) concernant cette compétence, les mairies et administrés peuvent nous contacter de la manière suivante :

- en semaine, aux heures de bureau : 04 75 00 64 41
- les soirs et week-end : le 0 810 739 739 (SDEI)

Culture et Musique :

- * Médiathèque.
- * Espace Mistral.
- * Auditorium Michel Petrucciani.
- * Conservatoire de musique et théâtre.
- * Cinéma les Templiers.



Sport:

- * Centre aquatique Aloha. (Bassin extérieur ouvert l'été, bassin intérieur toute l'année, cours de natation...)
- * Piscine intercommunale de Châteauneuf du Rhône
- * Base de Loisirs de Montélimar
- * Les sentiers pédestres, la sésame VTT et découverte
- * Les gymnases



Transport et Transport Urbain

- * bus interurbain et Montélibus
- * transport individuel a la demande : Sésame Taxis. Tél : 04.75.00.64.41
Service assuré sur réservation le mercredi après midi et le samedi toute la journée (sauf les jours fériés)
- * Vélos en libre service sur Montélimar

Economie:

- * Service du développement économique. Tél : 04.75.53.17.36

Tourisme:

- * Office de Tourisme. Tél : 04.75. 01.00.20

Aire d'accueil des gens du voyage

Fourrière et refuge pour les animaux

- * ASDA Tél : 04.75.51.26.51

Scolaire

Les écoles de Portes en Valdaine – La Touche – Rochefort en Valdaine fonctionnent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) De la Valdaine.

A Portes en Valdaine :

1 classe maternelle de PS+MS + GS à 19 élèves

Enseignante et directrice : Claire LEGENDRE

Contacts : Ce.0260321h@ac-grenoble.fr - Tél 04.75.46.23.00

A Rochefort en Valdaine :

1 classe de CP + CE1 à 22 élèves

Enseignants : Sabine CATHEBRAS à $\frac{3}{4}$ temps + Nouvel enseignant sur le $\frac{1}{4}$ temps restant.

1 classe de CE1+CE2 à 22 élèves

Enseignant et directeur : Pierre LEBRUN

Contacts : Ce.0260345j@ac-grenoble.fr

Tél 04.75.53.89.58 ou 09.75.51.63.06 (répondeur)

A La Touche :

1 classe de CE2+CM1+CM2 à 17 élèves

Enseignante et directrice : Marion HAUTOT

Contacts : Ce.0260470v@ac-grenoble.fr - Tél 04.75.53.82. 90

Le transport scolaire est assuré gratuitement par un bus, le matin et le soir sous la responsabilité d'un parent d'élève.

Inscriptions aux écoles

S'adresser à la mairie du domicile et ensuite au secrétariat du SIVOS, en mairie de Rochefort en Valdaine.

Info Administratives

La Mairie vous aide dans vos Démarches Administratives

MAIRIE

26160 ROCHEFORT EN VALDAINE

Tél et Fax : 04.75.53.83.12

Mail : mairie@rochefort-en-valdaine.com



Ouverture au public :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h – 12h

Permanence du maire ces mêmes matinées ou sur RDV.

Dans le cadre des commissions municipales, les élus sont également à votre disposition sur rendez-vous. N'hésitez pas à les contacter.

Service de l'eau

S'adresser à la mairie, qui est concessionnaire du réseau d'eau.

Il est nécessaire de venir signer en mairie une convention de concession d'eau.

Vous recevrez deux factures par an, en mai et en novembre.

Nous vous remercions de prévenir la Mairie en cas d'utilisation importante d'eau (notamment remplissage de piscine). S'adresser à l'agglomération Montélimar-Sésame pour l'assainissement, qui en a la compétence depuis le 1^{er} janvier 2010.

Inscription sur les listes électorales

S'adresser au secrétariat de la mairie.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (facture d'électricité ou de téléphone par exemple).

Recensement Militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils sont invités à se présenter en mairie pour effectuer cette formalité

Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille.

Autres démarches

Duplicata de permis de conduire, Permis de conduire international, Validation du permis après visite médicale, Sortie de territoire pour les enfants mineurs. Carte Nationale d'Identité (CNI)

Intercommunalité Montélimar - Sésame

Communauté de communes Montélimar - Sésame

Maison des Services publics

1 Avenue Saint Martin

26200 Montélimar

Téléphone : 04.75.00.64.41

Courriel : contact@montelimar-sesame.com

Site internet : www.montelimar-sesame.com

Environnement :

3 Déchèteries (carte d'accès GRATUITE obligatoire à demander à la mairie de Rochefort en Valdaine ou au secrétariat de Montélimar - Sésame) :

- **Les Présidents** (Sud de Montélimar au début rond point de la route d'Allan) :
- **Les Léonards** (Nord de Montélimar au début de la déviation N7)
- **Montboucher sur Jabron** (Direction la Bâtie Rolland)

HORAIRES

Été : lundi, mardi, mercredi: 13h30 à 19h.
 jeudi, vendredi, samedi : 9h à 11h45 et 14h à 19h
 dimanche : 9h à 11h45 (sauf Montboucher sur Jabron)

Hiver : lundi, mardi, mercredi: 14h à 17h30.
 jeudi, vendredi, samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h30
 dimanche : 9h à 11h45 (sauf Montboucher sur Jabron)

Déchets, ordures ménagères, encombrants sur Rochefort en Valdaine

Plus esthétiques dans les communes, ils sont aussi plus pratiques pour les habitants et plus économiques pour la collectivité. Ces point éco-tri (éco pour économique et écologique) sont composés d'une cuve enterrée au 2/3. Ce nouveau système permet de diviser par deux les fréquences de ramassage : 1 fois par semaine pour les ordures ménagères et 1 fois par mois pour les emballages-papiers.



Vie Associative

La programmation des manifestations est riche et variée tout au long de l'année : Fête Gauloise, Repas médiéval, Marché de la St Nicolas, Courses pédestres et VTT, Randonnées, Expositions, Concerts, Courses automobiles, Soirée Campagnarde, Soirées Lecture, Kermesse, Loto.....

L'ACROCH

Organisation de manifestations et d'expositions au château
Contact : GIFFON Marie Ange - Les Théolats - Rochefort en Valdain
Tél. : **04.75.46.62.16**

L'EVEIL Loto et Kermesse (Association en sommeil actuellement)

Restauration des églises de Rochefort en Valdain, La Touche et Portes en Valdain
Contact : LOCHE Joël - Chemin de Rocoule - Rochefort en Valdain
Tél. : **04.75.53.92.11**

Le COMITE des FETES

Organisation de la fête votive, de sorties et de soirées thématiques
Contact : LAMBERT Ghislaine - Chemin de Rocoule - Rochefort en Valdain
Tél. : **04.75.53.89.75**

A.C.C.A

Association communale de chasse agréée
Contact : PORTIER Gilles – 159 chemin des Contrebandiers - Montélimar
Tél. : **04.75.51.27.58**

La RESTAURATION Scolaire de la Valdain et LE PERISCOLAIRE

Restauration des enfants du RPI
Le Périscolaire est ouvert de 7h30 à 8 h50 et de 16h10 à 18 h30 tous les jours scolaires
Contact : JAMONT Hélène – Chemin des Faures – Rochefort en Valdain
Tél. : **04.75.53.89.67**

PPECOLE

Organiser et financer les activités pour les écoles du RPI
Contact : Mmes GERARD ou LAGOURGUES – Ecole-Mairie – La Touche
Tél. : **06.29.75.60.59**

COURT CIRCUIT

Pour la mise en place et le développement en circuit court de produits issus de production agricole
Contact : WHITTINGTON Graham – Chemin du Bâchât – Rochefort en Valdain
Tél. : **04.75.53.88.64**

DROME AUTO PASSION

Restauration de sportives, courses et rallyes automobiles, événements automobiles
Contact : CORNEO Frédéric - Chemin de la Combe - Rochefort en Valdain
Tél. : **04.75.90.88.35**

Info Administratives

CONSULTER : vos droits.service-public.fr

Certificat d'Immatriculation (ex Carte Grise)

Dans le mois qui suit votre déménagement, vous devez faire le changement d'adresse sur votre carte grise (gratuit).

Un imprimé à retirer en mairie doit être rempli et restitué accompagné de :

- Une copie de la carte d'identité
- L'original de la carte grise
- Un justificatif de domicile récent

Depuis le 1 janvier 2010, les mairies n'ont plus la compétence pour effectuer la transmission des cartes grises en Préfecture, vous pouvez passer par un garage habilité (liste en Mairie) ou aller directement en Préfecture. Cependant votre mairie continue exceptionnellement cette démarche tant qu'elle en a la possibilité.

Carte d'identité

C'est un document gratuit. Cette démarche doit obligatoirement être faite par le demandeur à la mairie de Rochefort en Valdain pour l'empreinte et la signature.

Un imprimé, à retirer en mairie, doit être rempli et restitué accompagné de :

- Deux photos d'identité identiques de qualité au format 3.5 x 4.5 cm
- L'ancienne carte d'identité
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète de moins de 3 mois et une copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile récent
- Gratuite ou 25 € si l'ancienne carte ne peut être produite
- Un extrait d'acte de naissance pour une première demande (ou si l'ancienne pièce est périmée depuis plus de deux ans)

Le délai d'obtention est d'environ un mois.

Passeport

Téléphonez à la mairie de Montélimar au 04.75.00.25.14 pour retirer un imprimé qui doit être rempli et restitué à Montélimar accompagné de :

- Un timbre fiscal de 86 € pour les adultes, de 42 € pour les 15-18 ans et 17 € pour les moins de 15 ans (tarifs en vigueur)
- Deux photos d'identité identiques de qualité au format 3.5 x 4.5 cm
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité (ou périmé depuis deux mois)
- Un justificatif de tout changement d'état civil par rapport à la pièce d'identité produite
- Un justificatif de domicile récent

Santé - Social

CENTRE HOSPITALIER

Quartier Beausseret
26 200 MONTELIMAR
Tél. : **04.75.53.40.00**

Clinique KENNEDY

Avenue John Fitzgerald Kennedy
26 200 MONTELIMAR
Tél. : **04.75.00.35.00**

Un défibrillateur est installé sur notre commune en libre service. Il peut être utilisé en cas de nécessité, par tous, sans formation préalable. Il est accessible de l'extérieur,
dans la cour de la mairie,
7 jours/ 7 et 24 heures/ 24

PERSONNES AGEES

Le département vous simplifie la vie et crée un nouveau service pour les personnes âgées et leurs proches

ALLO Drôme Seniors : 0.810.01.26.26

Le Centre Local d'Information de la Coordination gérontologique (CLIC) est un guichet unique pour l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des usagers de plus de 60 ans.

Informations sur :

- **les aides au maintien à domicile**
- **les conseils sur les structures d'hébergement**
- **les activités de loisirs**
- **les aides aux plus de 60 ans**
- **les services sociaux**
- **le soutien aux aidants**

• **La téléassistance** s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés passagères ou permanentes. Ce service permet de bénéficier d'une écoute et d'obtenir rapidement une aide en cas de malaise ou de chute à l'intérieur de son logement.

CLIC : 04.75.00.18.84

Numéros Pratiques

SAMU	15
Gendarmerie et Police	17
Pompiers	18
Centre antipoison de Lyon	04.72.11.69.11
Electricité (ERDF)	08.10.33.33.21
France Télécom	10.14
Médecins de garde (commissariat)	04.75.00.70.70
Numéro pour Pharmacie de Garde	
Canton de Montélimar	04.75.00.70.70
Canton de Dieulefit	04.75.51.28.95